



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE
D'AGRICULTURE
DOUBS-TERRITOIRE DE BELFORT

PROJAGRI

La gestion des groupements, coopératives et syndicats pastoraux

Vous êtes

- Une collectivité territoriale
- Un groupement ou un syndicat pastoral, une coopérative pastorale

Vous souhaitez

- Bénéficier d'un appui pour gérer votre coopérative pastorale ou votre syndicat ou groupement pastoral
- Vous mettre en conformité dans le fonctionnement de votre structure

LES+

- ▲ Une expérience reconnue
- ▲ Des compétences juridiques approfondies en droit rural
- ▲ Des moyens cartographiques et des ressources bibliographiques

Nous vous proposons

Un accompagnement vous permettant de :

- Réaliser votre budget annuel
- Mettre à jour l'ensemble de vos pièces administratives
- Organiser votre assemblée générale annuelle
- Appeler les cotisations

Notre expérience / nos références

- Une expertise reconnue en matière de constitution et de gestion des coopératives pastorales et syndicats ou groupements pastoraux
- Plus de 30 ans de conseil auprès des structures pastorales du département du Doubs

Prix de la prestation

- ▲ Tarif et conditions de vente :
Nous consulter

Nous vous apportons

- Une réponse à vos besoins et un suivi de votre dossier dans le temps
- Des garanties de sérieux et de compétences

Adressez-vous à votre Chambre d'Agriculture



Chambre Interdépartementale
d'Agriculture Doubs - Territoire
de Belfort
130 bis rue de Belfort - BP 939
25021 BESANCON CEDEX
Tél. : 03 81 65 52 52
Fax : 03 81 65 52 78

Contact :

Delphine MONTEL

Tél : 03.81.65.52.22

Fax : 03.81.65.52.78

dmontel@agridoubs.com